



BULLETIN D'INFORMATION DU SOUVENIR FRANÇAIS EN LETONIE

N° 22 – Décembre 2025

Editorial

Bonjour à toutes et à tous, Sveiki visiem !

Ce bulletin vous étant envoyé le 2 janvier 2026, nous vous adressons tous nos voeux pour que cette nouvelle année vous soit sereine et qu'elle vous apporte toutes les satisfactions que vous êtes en droit d'espérer. Nous formons particulièrement le souhait que la situation internationale s'apaise, notamment dans notre région baltique.



Dans quelques jours, l'assemblée des membres de la Délégation du Souvenir Français de Lettonie fera le bilan de l'année écoulée et détaillera les projets à venir. En 2026, le Souvenir Français de Lettonie continuera à honorer la mémoire de ces Français morts pour la France en Lettonie ou qui s'y sont illustrés. Le prochain numéro de ce bulletin vous parlera par exemple de Gustave Eiffel que vous ne vous attendiez peut-être pas à trouver ici.

Par ailleurs, en l'absence d'un Délégué Général résident, j'ai été désigné Représentant du Souvenir Français pour l'Estonie. J'y retrouverai des thèmes communs à la Lettonie ou à la Lituanie, comme les "Malgré-Nous" et le Convoi 73. L'association des parents et amis du Convoi 73 fera d'ailleurs son voyage de mémoire biennal à Vilnius, Kaunas et Tallinn du 11 au 15 mai 2026.

Un autre événement estonien concordera avec un projet du siège national du Souvenir Français. Il s'agit des 10 à 15 marins français morts de maladie en 1854-1855 sur l'île de Naissaar, face à Tallinn. Une escadre franco-britannique était en effet venue faire une diversion dans le Golfe de Finlande, face à Saint-Petersbourg, pendant la guerre de Crimée.

Le dossier du mois du présent bulletin est consacré à l'historique Lycée Français de Riga, créé en 1921 par Étienne Marcel Segreste. C'est pour nous l'occasion de souligner ce que le Souvenir Français peut faire pour la communauté éducative.

Pour reprendre une expression que j'affectionne, nous ne vous promettons pas le grand soir, ni même à manger ou à boire, nous vous proposons de servir. Servir la mémoire de ceux qui sont morts pour que nous puissions vivre comme nous l'entendons. N'hésitez donc pas à nous rejoindre. Si vous lisez régulièrement ce bulletin, vous savez qu'il existe diverses façons de nous aider à honorer nos morts. Les oublier serait pour eux une deuxième mort.

Gilles Dutertre,

Délégué Général du Souvenir Français pour la Lettonie

Pour nous contacter, pour adhérer : gilles.dutertre@gmail.com



Erratum : Le bulletin de novembre portait par erreur le n° 20. Il s'agissait bien du n° 21.

Le Dossier du mois :

Marcel Segreste et le Lycée Français de Riga

Un établissement supérieur français existait déjà à Riga avant la Première Guerre mondiale, donc à l'époque de l'empire russe. Il s'agissait d'un lycée français de jeunes filles, dirigé par **Mademoiselle Despréaux** qui avait, dit-on, « un développement florissant ». M^elle Despréaux était rentrée en France au printemps 1918, mais le bulletin du Ministère des Affaires Etrangères de Lettonie, publié (en français !) à l'occasion de la Conférence des Etats Baltiques (août – septembre 1920), mettait encore en exergue la parution, dans un périodique français, *La Revue Bleue*, d'un article de Melle Despréaux sur les minorités nationales en Lettonie, en l'occurrence les Baltes (comprendre les germano-baltes), les Russes et les Juifs.

Mais la création du Lycée Français de Riga en 1921 est inséparable de la personnalité de son premier directeur, **Étienne Marcel Segreste** (1878–1973).



Né en 1878 à Castillon-sur-Dordogne (devenue Castillon-la-Bataille en 1953) en Gironde, Étienne Marcel Segreste étudia l'histoire et la géographie à Bordeaux puis à la Sorbonne. En 1905, le Ministère Français de l'Instruction l'envoya à Riga, alors sous administration de la Russie tsariste, où il resta jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il enseignait la langue française dans plusieurs

« *vidusskola* » (lycée). Pendant la Première Guerre il rentra en France et fut mobilisé. Pour sa participation au transfert de soldats lettons des colonies françaises d'Algérie vers la Lettonie, il fut décoré de l'Ordre militaire de Lāčplēsis de troisième classe.

Au printemps 1920, le gouvernement français le renvoya à Riga. Dès l'année scolaire 1920 – 1921, il organisa un cours de littérature française et d'histoire pour adultes. A partir de ses cours, un institut francophone fut créé en septembre 1921, « L'Association du Rapprochement franco-letton » ("*Latviešu un franču tuvināšanās biedrība*").

A l'été, Marcel Segreste loua les locaux de l'Institut Herder, situés au 29 Elizabetes ielā, les restaura et, le 21 septembre 1921, put déjà s'ouvrir le Lycée Français. Soixante élèves étaient inscrits. Lors de l'année scolaire 1934/1935, le lycée comprenait 297 élèves et 22 professeurs.

C'est en 1923 que le conseil d'établissement adopta la devise du lycée : « Pour l'honneur, la force et la beauté de la patrie ». On consultera en annexe, avec intérêt et sans doute quelque amusement, le règlement intérieur du lycée à cette époque.

En juin 1930, au moment où sortait du lycée la première promotion de bacheliers, Mme Angelika Gailite, écrivain et professeur de langue et littérature lettone, caractérisait ainsi son école : « le Lycée était et reste une école particulière et unique en Lettonie, c'est un lieu où les enfants proches de leurs éducateurs et de leurs professeurs créent entre eux des liens très profonds et un véritable esprit de partage »¹.

Le 12 octobre 1930, de nouveaux bâtiments, construits par l'architecte letton Indrikis Blankenburgs, furent inaugurés au 48 Valdemāra ielā. A cette occasion, Aristide Briand, ministre des Affaires Étrangères, Prix Nobel de la Paix 1926, envoya par télégramme le message suivant : « Je tiens à apporter en ce jour, qui marque par l'inauguration des nouveaux bâtiments du Lycée un resserrement de l'amitié et une affirmation de la collaboration intellectuelle franco-lettone, mes félicitations aux fondateurs de l'œuvre et mes vœux pour sa continuité ». Le 11 septembre 1933, une rue Aristide Briand (*Aristīda Briāna ielā*) fut inaugurée en présence d'Edouard Herriot, ancien premier ministre². Elle commençait judicieusement à proximité du Lycée français !

Les 11 et 12 février 1938, M. Raoul Labry, professeur à la Sorbonne, effectua une visite du Lycée Français de Riga et en fit un rapport adressé à M. Petit-Dutaillis, membre de l'Institut, directeur de l'Office National des Universités. Il effectua sa visite en compagnie de M. Segreste, devenu en 1926 curateur du lycée, M. Augests Leimanis étant devenu directeur.

M. Labry écrit : « J'ai pu ainsi me rendre compte exactement de la ferveur dont était entouré le lycée. Ce succès est dû, pour la plus grande part, à la personnalité de M. Segreste, dont la riche expérience, acquise par de longues années de séjour à Riga, le tact parfait, le talent de conférencier et les qualités morales ont gagné tous les suffrages. »

¹ Cité par le site internet du Lycée www.rfl.lv

² Aristide Briand était décédé le 7 mars 1932

Le lycée ne comprenait qu'une des deux ailes prévues : la seconde restait à construire. Cette construction était urgente car la population scolaire croissait d'année en année et elle était à l'étroit dans le bâtiment à trois étages (612 inscrits en 1937-1938).



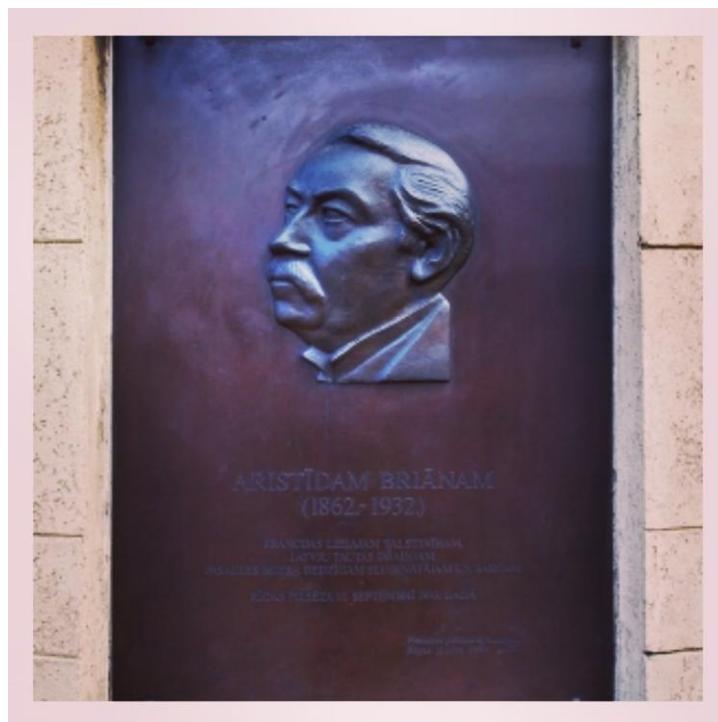
Le Lycée de Riga était organisé sur le modèle des lycées de France, mais sans classe de philosophie. Les élèves entraient dans les classes enfantines puis passaient en 11^e, 10^e, 9^e, etc jusqu'à la 1^{ère} à la fin de laquelle ils subissaient l'examen correspondant à notre baccalauréat.

Parmi les professeurs français de cette période pré-Deuxième Guerre mondiale, on notera M. Michel Jonval (professeur de langue française de 1926 à 1928), dont nous avons précédemment parlé dans le bulletin n° 14, et M. Raymond Schmittelin (professeur de langue française et d'histoire universelle de 1938 à 1940) qui avait fait l'objet, lui, du dossier du bulletin n° 13.

Avec l'occupation soviétique, le lycée fut rebaptisé « *Rīgas pilsētas Anri Barbisa 11. vidusskola* » (École secondaire n° 11 Henri Barbusse) le 26 septembre 1940, et se situait au 8 Mēness ielā. Durant l'année scolaire 1940 – 1941, il accueillit 714 élèves, soit 431 en primaire et 283 en secondaire.

Le Lycée Français de Riga / *Rīgas Franču Licejs* retrouva son nom d'origine le 10 juin 1990. Le 3 septembre 2018, les classes de 7^e à 12^e³ sont retournées dans le bâtiment d'origine au 48 rue Valdemara, inauguré en présence de Madame l'Ambassadeur de France Odile Soupison⁴. La directrice, Madame Vineta Rūtenberga, a déclaré à cette occasion : « Nous retournons dans les locaux historiques du lycée pleins de fierté et de sens des responsabilités en cette année du centenaire de la Lettonie. Que les traditions et l'excellence nous réunissent ! ». D'une surface totale de 5 355 m², le bâtiment rénové comporte 31 salles de classe, un vestiaire pour 600 élèves, une cantine de 274 places, et une salle de conférence de 209 places. En 2017, il accueillait 980 élèves. Une pierre française provenant d'un très vieux bâtiment au cœur de la France, aux confins des régions Centre-Val de Loire, Bourgogne et Auvergne, a été intégrée dans un mur du lycée, symbolisant l'étroitesse des liens entre la France et la Lettonie.

On soulignera que le Lycée Français est *de facto* à l'intersection de la Krisjāna Valdemāra iela et de la Aristīda Briāna iela, la rue Aristide Briand. A l'intersection de ces deux rues, une plaque (cf. ci-dessous) rend hommage à Aristide Briand, président du Conseil et apôtre de la paix, une figure importante en Lettonie. En effet, lors de la conférence interalliée de Paris, le 25 janvier 1921, Aristide Briand s'était posé en ardent défenseur de la souveraineté de la Lettonie face au scepticisme des autres puissances alliées. C'est lui qui signa la déclaration de reconnaissance *de jure* de la Lettonie. La plaque indique « A Aristide Briand (1862 – 1932), le grand homme politique français, l'ami du peuple letton, l'ardent partisan et gardien de la paix dans le monde. De la part de la ville de Riga, le 11 septembre 1933 ».



³ Suivant désormais la classification lettone

⁴ Le bâtiment avait été cédé à l'Université de Lettonie en 1970 et avait abrité depuis les facultés de géographie et de chimie.

Le Lycée Français de Rīga / *Rīgas Franču Licejs* est à ne pas confondre avec le Lycée français international Jules Verne⁵ de Riga. Celui-ci fonctionne dans le cadre du système éducatif français, et a été créé en 2007 à l'initiative et avec le soutien de l'Ambassade de France en Lettonie. En 2022, il enseignait à 485 élèves en 25 classes.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LYCÉE FRANÇAIS DE RIGA (extraits)
 (Années 1920 – 1930)

1. Les élèves arrivent à l'école 15 min avant le commencement des leçons ; si la première leçon a lieu à 8-h, tout le monde doit être en classe au moment de la sonnerie.
2. L'élève de service doit être à l'école à 8-h30, à 7-h55 si les leçons commencent à 8-h ; à la fin des leçons, il quitte la classe en dernier.
3. L'appel des élèves est fait par l'élève de service de 8-h45 à 8-h50
4. Les élèves se rendent à la prière, et en reviennent, deux à deux, en observant un silence complet
5. Il est interdit de charger (sic) de place sans la permission du professeur
6. Il est défendu de courir pendant les récréations dans la grande salle, les corridors et les escaliers.
7. Pendant les heures de classe, il est interdit de quitter l'école sans l'autorisation du surveillant.
8. Les dégradations faites aux locaux et les dommages causés aux autres élèves doivent être réparés ; dans certains cas, la responsabilité incombe à toute la classe
9. Les élèves ne peuvent être dispensés des leçons de chant, de gymnastique et des travaux manuels, que sur la présentation d'un certificat du médecin de l'école.
10. Les élèves du Lycée ne peuvent fréquenter les cinémas que pour les représentations des films scientifiques, scolaires ou expressément autorisés pour la jeunesse.
11. Il est interdit de porter des bijoux à l'école.
12. Après avoir quitté l'école, les élèves doivent retourner directement et tranquillement chez eux, sans s'arrêter nulle part.
13. Les élèves doivent saluer les professeurs qu'ils rencontrent dans la rue.
14. Les élèves se saluent réciproquement dans la rue.
15. Les élèves doivent toujours et partout faire preuve d'amabilité et de politesse.
16. L'uniforme, sauf pendant les grandes vacances, est obligatoire⁶

⁵ Jules Verne (1828-1905) publie en 1904 le roman *Un drame en Livonie*. Les Allemands y sont antipathiques et les Russes tout le contraire ! Il faut dire qu'il a été écrit en 1894, peu de temps après la signature du Pacte franco-russe (1892) qui promet une assistance mutuelle en cas d'agression des empires allemand et austro-hongrois. Mais Jules Verne n'est jamais allé sur place et prend quelques libertés avec la réalité historique

⁶ L'uniforme était en vigueur dans tous les établissements scolaires de Lettonie. Ce n'était pas le cas en France

Ce que le Souvenir Français peut faire pour la communauté éducative

Voyages mémoriels

Le Souvenir Français n'organise pas de voyages mémoriels mais peut subventionner un projet pédagogique porté par un établissement scolaire. Les projets pédagogiques doivent être proposés en amont avec sensibilisation des élèves et parents et présentation des sites mémoriels. En aval, des travaux de restitution du voyage doivent être réalisés par les élèves. Le Souvenir Français doit impérativement être associé à ces deux phases.

L'octroi d'une subvention est conditionné par l'engagement de l'établissement bénéficiaire à adhérer au Souvenir Français (50 €).

Le projet pédagogique et la destination du voyage doivent avoir un lien direct avec la mémoire combattante et le patrimoine funéraire qui l'incarne. Dans le cas de voyages au-delà de 200 km, la partie mémorielle doit concerter plus de la moitié du programme de visites.

Dans notre région, Klaipèda (prisonniers des trois guerres franco-allemandes, administration française de 1920-1923) ou surtout Kaunas (Napoléon en 1812, Convoi 73) pourraient être des destinations intéressantes.

Seconde vie des drapeaux

La France compte de nombreux drapeaux associatifs aux cérémonies patriotiques mais certaines associations connaissent une importante baisse d'activité. Au moment où elles se dissolvent, elles confient au Souvenir Français leur mémoire et leurs drapeaux.

Afin de donner une seconde vie à ces drapeaux, le Souvenir Français organise leur dépôt dans les établissements scolaires. Ce dépôt dans des écoles, collège, lycée participe au parcours citoyen. De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Les drapeaux d'associations dissoutes sont déposés dans des établissements scolaires en signant une convention entre le chef d'établissement et le délégué général du Souvenir Français. Le drapeau est mis en valeur dans l'établissement. Des élèves s'engagent à porter le drapeau pour (en principe) les cérémonies du 11 novembre et du 8 mai pour entretenir le souvenir de l'association dont le drapeau porte la mémoire. Un diplôme de porte-drapeau leur est remis lors de la cérémonie.

Un dossier peut être demandé au Délégué Général : gilles.dutertre@gmail.com

L'avancement des projets en cours du Souvenir Français en Lettonie

Vente de sous-marins français à la Marine Lettone

Projet en devenir, vraisemblablement pour 2027

Symposium « Malgré-Nous » et Légionnaires lettons

Le Souvenir Français, en tant qu'entité, ne sera pas partie prenante de ce projet. Le Délégué Général, à titre individuel, pourra apporter son aide autant que de besoin. Il n'est pas exclu que le projet ait lieu en 2027 plutôt qu'en 2026.

Le Sous-Lieutenant Eduards PULPE

Nous attendons principalement la nouvelle du financement (ou pas) par la DMCA. Retour probable en mars 2026. En cas de refus, nous ferons en tout état de cause un dépôt de gerbe le 2 août 2026.

Une demande faite à l'ONACVG / Caen pour savoir où en était notre demande pour que le SLT Pulpe soit reconnu « Mort pour la France » est restée sans réponse.

Tombe du Marsouin René MAILLET

En illustration de l'appel à venir participer, au printemps, à la remise en état de la tombe du Marsouin René Maillet à Galvāni, le bulletin du mois dernier présentait une photo de son état actuel. Une précision s'impose.

La tombe était auparavant en plus mauvais état que sur la photo. Mais, suite à l'incitation de Monsieur l'ambassadeur (ret.) Rolands Lappuke, une association locale lettone a dégagé la tombe. Il reste le plus délicat à faire : rénover les inscriptions. C'est pour cette raison que nous ferons appel au printemps à ceux qui auraient un savoir-faire dans ce domaine. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous contacter. La moindre des choses serait que des Français se sentent concernés pour faire perdurer le souvenir de l'un de leur compatriote mort loin de chez lui.

A noter que, suite au contact avec la commune d'origine du Marsouin Maillet (Criteuil la Magdeleine, en Charente), il s'avère que le corps n'a très vraisemblablement pas été rapatrié.

Nous envisageons une cérémonie devant la tombe le 2 août 2026, exactement 110 ans après le décès de René Maillet. (En coordination avec la cérémonie au Sous-lieutenant Pulpe)

D'ici-là, nous chercherons à savoir pourquoi, fait prisonnier le 21 décembre 1914 à Mametz (Somme), René Maillet était encore prisonnier en Allemagne, au moins à la date du 8 mars 1916, au *Gefangenlager* de Hameln (au sud de Hanovre), mais est venu mourir dans le sud de la Lettonie cinq mois plus tard, le 2 août 1916. Une liste en date du 9 septembre 1916 indique qu'il est décédé au *Feld Lazaret 6.XV* de la 109^e Division d'Infanterie, la raison de la mort étant « *sepsis, infolge wangenfurunkels, herzschlag* » traduit par Google par « septicémie, due à des furoncles dans les joues, des battements de cœur ». A-t-il eu le même sort que des soldats britanniques qui cherchaient un peu trop à s'évader et qui furent envoyés en 1916 dans les tranchées allemandes de Lettonie pour les aménager ?

Un autre prisonnier de guerre français inhumé à Bauska ?

N'ayant ni son nom ni son emplacement dans le cimetière civil de Bauska (*Bauskas vecie kapi* / Biržu iela 7), nous allons d'abord essayer d'en savoir plus avant de nous rendre in situ.

Une autre tombe à Augšdaugava/Medumi

Je rappelle souvent dans ces colonnes que l'aide aux missions du Souvenir Français peut prendre toutes les formes et que chacun à son niveau peut nous aider.

Cette fois, c'est le secrétaire de la Délégation, Viktors Rozenbergs, qui a découvert un article d'importance dans un média letton russophone en ligne www.gorod.lv. Dans son édition du 2 octobre 2025, celui-ci parle d'un couple français qui est venu en pèlerinage sur la tombe d'un oncle qui avait servi dans l'armée allemande pendant la Première Guerre mondiale. Celui-ci était tombé à Medumi, un *pagast* de la Municipalité d'Augšdaugava, le 28 juin 1916.

(Augšdaugava vous connaissez : c'est la Municipalité qui entoure la ville de Daugavpils et sur le territoire de laquelle il y a aussi le *pagast* de Laucēse où nous avons inauguré une stèle le 26 août dernier.)

Ce couple a visité le cimetière d'Abelišķes où la plaque ci-dessous rappelle la mémoire du défunt. Il est donc désormais dans la mission de la Délégation de veiller sur cette plaque et d'essayer d'en savoir plus sur ce G. Manier, mort sous l'uniforme allemand en Latgale. La difficulté étant, s'il s'agit effectivement d'un Alsacien-Mosellan, qu'il était légalement allemand suite au Traité de Francfort du 10 mai 1871.⁷

On soulignera au passage qu'il y a à Medumi un Musée de la Première Guerre mondiale apparemment de haute tenue : <https://www.visitdaugavpils.lv/en/turisma-objekts/pirma-pasaules-kara-muzejs/> et <https://latgale.travel/listing/first-world-war-museum-in-medumi/>

⁷ INF.R.151 est en principe le 2. Ermländische Infanterie-Regiment nr. 151



Guide des lieux de mémoire français dans les Etats Baltes

Une ultime campagne de photos est envisagée au printemps 2026.

Chez nos amis de Lituanie

Cimetière allemand des prisonniers de guerre de Šiauliai

Le 7 décembre les Délégués Généraux de Lituanie et de Lettonie se sont retrouvés, avec Mme Isabelle Chandavoine, au cimetière allemand des prisonniers de guerre de Šiauliai (*II pasaulinio karo belaisvių kapinės*), Vaidoto gatvė 38.

Il y a là trois soldats français, qui étaient a priori prisonniers dans un camp du NKVD. Il s'agit de :

- Pierre Gabriel BOULAY, Caporal-chef du 44e Régiment d'Artillerie, Mort pour la France le 26 juin 1945 de maladie. C'est le grand-oncle d'Isabelle Chandavoine, résidente française à Vilnius;
- Jean Charles BEGAULT, Caporal du 431e Régiment d'Artillerie Lourde, Mort pour la France le 07 août 1945;
- André MOTER. Il pourrait s'agir d'André METTER, Gefreiter (Caporal), mort à Tauragė le 13 mai 1945, „Malgré-Nous“ déclaré „Mort pour la France“. Il n'est pas répertorié par le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge*.

Nous avons déposé des bougies à leur mémoire.

Le cimetière est géré par le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge eV.* 80 % des soldats qui sont enterrés là sont en effet allemands et seul leur nom apparaît sur les plaques au pied de la croix. Il y a quelques années, l'Attaché Défense allemand avait promis que les noms des étrangers feraient l'objet d'une nouvelle plaque.

Le délégué de Lituanie va rappeler la promesse au représentant du VDK. Il ne serait par ailleurs pas inutile de réparer la croix dont la branche transversale est tombée.

Pour mémoire, une demande faite à la Mairie d'ingwiller le 6 novembre pour savoir si André Metter avait encore de la famille dans la commune est restée sans réponse.

Cérémonie à la mémoire de la famille de Choiseul-Gouffier à Plateliai

Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de Choiseul-Gouffier, émigre en Russie en 1792. Il est nommé directeur de l'Académie des Arts et des Bibliothèques impériales de Russie : en 1797, il reçoit du tsar Paul 1^{er} la mission de créer à Saint-Pétersbourg la première bibliothèque publique russe. L'impératrice Catherine II, puis le tsar Paul 1^{er}, lui voient une grande amitié et lui donnent des terres et notamment, en 1800, le domaine de Plateliai dans le nord de la Lituanie.

Le comte rentre en France en 1802 mais son fils, Antoine Louis Octave, fait souche à Plateliai et la famille restera propriétaire du domaine jusqu'en 1940. Le manoir brûlera, paraît-il accidentellement, en 1943 et il n'en reste plus que les fondations. Mais au chevet de l'église se trouve la tombe de Gabriel de Choiseul Gouffier (1873 – 1935) et de sa sœur ainée Marie Sophie Léontine.

L'an dernier, nous avions fait le 9 mai 2025 une cérémonie civilo-religieuse conjointe des Délégations de Lituanie et de Lettonie, en présence des autorités de la Municipalité de Plungė. Cette année, nous réitérerons cette cérémonie, vraisemblablement le 14 mai 2026 après-midi, date anniversaire de la mort du Comte Gabriel de Choiseul-Gouffier, le 14 mai 1935. Nous espérons la présence de son petit-fils, Bruno d'Arnaud de Vitrolles, 96 ans, Officier de la Légion d'Honneur pour son héroïsme en Indochine, double descendant d'Antoine Louis Octave, mais qui a dû se désister pour des raisons de santé.

Chez nos amis d'Estonie

En l'absence d'un Délégué du Souvenir Français, le Délégué Général de Lettonie a été nommé Représentant du Souvenir Français pour l'Estonie par le Président Général, le Contrôleur Général des Armées (2S) Serge Barcellini. Nous remercions M. Emmanuel Mignot, Ambassadeur de France à Tallinn, pour son accueil très cordial à l'annonce de cette nouvelle.

Quatre événements ont retenu notre attention en Estonie et devraient nous associer à autant de projets pour la plupart déjà portés par l'ambassade :

Les marins français morts sur l'île de Naissaar, au large de Tallinn, pendant la guerre de Crimée. Une escadre franco-britannique avait en effet été envoyée dès 1854 face à Saint-Pétersbourg pour faire diversion pendant la guerre de Crimée. Il est estimé que 10 à 15, voire 20 marins français, morts de maladie, ont été enterrés sur l'île. Mais le cimetière a été rasé par les soviétiques. Le siège du Souvenir Français a le projet de commémorer ces actions annexes de la guerre de Crimée et la Délégation de Lettonie prendra contact avec son homologue de Finlande au sujet de la bataille de Bomarsund. A noter qu'il existe déjà une plaque sur le mémorial existant dans l'île, où l'ambassade de France a fait une cérémonie en septembre dernier.

Le Convoi 73 est le seul convoi de Juifs français, constitué uniquement d'hommes dans la force de l'âge, qui soit allé dans les Pays Baltes, en partie à Kaunas (Lituanie), en partie à Tallinn (Estonie). Le DG de Lettonie devrait se rendre normalement à Tallinn aux cérémonies à la prison de Patarei et à l'ancien aérodrome de Lasnamäe le 13 mai prochain.

Les « Malgré-Nous ». Le Souvenir Français a conclu un accord avec le *Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge* (VDK) pour apposer à l'entrée des cimetières allemands concernés une plaque à la mémoire des « Malgré-Nous ». La première a été érigée au cimetière militaire allemand de Saldus (Lettonie) le 25 août dernier, la seconde à Erevan (Arménie). En Estonie, le cimetière qui accueille le plus de corps de « Malgré-Nous » est à Narva dont le cimetière allemand pourrait accueillir la troisième plaque.

Il est estimé qu'il y a eu en Estonie environ 35 000 morts allemands. M. Claude Hérold, président d'association à Turckheim dans le Haut-Rhin, a répertorié 365 Alsaciens « Malgré-Nous » décédés en Estonie, auquel il faudrait donc ajouter les Mosellans.

Deux diplomates français, victimes de l'avion de ligne « **Kaleva** » de la compagnie civile finlandaise *Aero Oy*, abattu le 14 juin 1940 (donc hors période de conflit) par des avions soviétiques, à proximité de l'île de Keri.

L'activité du DGSF de Lettonie en novembre 2025

1^{er} décembre : Entretien téléphonique avec M. l'Ambassadeur (ret.) Rolands Lappuē à propos du symposium « Malgré-Nous » / Tirailleurs lettons.

3 décembre : Entretien téléphonique avec M. Ryszard Stankiewick, Président de la communauté polonaise de Daugavpils, à propos de la maintenance de la stèle de Laucese

7 décembre : Déplacement au cimetière allemand de Šiauliai sur les tombes de soldats français morts dans un camp du NKVD (voir ci-dessus « Chez nos amis lituaniens)

19 décembre : Entretien téléphonique avec le Président Général du Souvenir Français

Dans l'agenda prévisionnel de la Délégation de Lettonie

- 8 janvier 2026 :** Assemblée des membres de la Délégation de Lettonie (Kolonāde restorāns)
- 26 janvier :** Cérémonie polonaise à Daugavpils
- 5 mars :** Conférence du DG à Kaunas (Lituanie) : « Louis XVIII en Courlande »
- 13 mai :** Participation aux cérémonies du voyage de mémoire du Convoi 73 à Tallinn
- 14 mai :** Cérémonie en mémoire de la famille Choiseul-Gouffier à Plateliai (Lituanie)
- 2 août :** Cérémonie à la mémoire du Sous-lieutenant Eduards Pulpe, au Lielie Kapi de Riga et cérémonie sur la tombe du Marsouin René Maillet à Galvāni
- 25 août :** Cérémonie mémorielle en hommage aux « Malgré-Nous » à Saldus

DIVERS

FINANCES - A la date du 31 décembre 2025, l'avoir financier de la Délégation s'élève à **535,24 €** grâce à des renouvellements de cotisations.

Car les cotisations sont notre seule ressource. Pour adhérer, ne serait-ce que pour soutenir moralement nos actions : <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/> (Ne pas tenir compte de la fenêtre « Adhérer à une délégation étrangère » mais bien préciser LETTONIE après les questions **Je suis attaché au comité ou JE SOUHAITE ADHÉRER LOCALEMENT** suivant que vous êtes ancien ou nouveau cotisant).

La gamme des cotisations annuelles commence à 10 € (puis 20 €, 50 €, etc) et ouvre droit une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement si vous êtes résident fiscal en France.

Notez que le Souvenir Français n'est pas une association d'anciens combattants mais une association mémorielle, ouverte à tous, bénévoles ou juste sympathisants, français ou étrangers, à partir de 13 ans (Les jeunes de 13 à 21 ans ne paient que 5 € de cotisation).

ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DE LETTONIE

L'assemblée des membres de la Délégation Générale de Lettonie aura lieu le **jeudi 8 janvier 2026**. Il s'agit d'une assemblée élective c'est-à-dire que le bureau (réduit) actuel doit être reconduit ou remplacé.

Une note d'organisation fixant les modalités de participation, de représentation et de candidature a été diffusée aux membres actuels.

Si vous souhaitez nous rejoindre **avant** notre assemblée (et nous vous accueillerons avec plaisir), reportez-vous à « Pour adhérer » ci-dessus ou contactez le Délégué Général Gilles Dutertre : gilles.dutertre@gmail.com

L'assemblée en elle-même sera suivie d'un repas sur place (Kolonāde, restorāns) où chacun paiera son écot.

Pour nous contacter, pour adhérer : gilles.dutertre@gmail.com

Les Délégations Générales du Souvenir Français de Lituanie et de Lettonie vous rappellent leur site internet commun : <https://www.souvenirfrancais-pays-baltes.eu/>

Mais aussi leur page Facebook commune :
https://www.facebook.com/groups/1202210781041902?locale=fr_FR